

TORA-NO-KO-TAI-KAI!



ACTIVITES POUSSINS(ES) OFFICIELLES

Animations :

- clubs
- inter-clubs
- départements

2015 / 2016

TORA-NO-KO TAI-KAI

Tournoi des Petits Tigres Réservé aux Poussins et Poussines

A - PARTICIPANTS

- activité mixte ouverte aux poussins et poussines.
- années de naissances, voir règles techniques en annexe I.
- grades à partir de la ceinture blanche-jaune incluse.
- passeport sportif validé par 2 timbres de licence FFJDA.
- certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo fourni lors de la 1^{ère} prise de licence.

B - INSCRIPTION

- les couples sont inscrits par l'intermédiaire des responsables de club.
- le premier inscrit de chaque couple (A1, B3 et C5) est celui qui possède le plus d'efficacité en randori (voir fiche d'inscription et fiche de résultats).
- les participants sont groupés par poules de 6 constituées en groupes morphologiques.

C - REGLEMENT

1) Première épreuve

« Expression technique » YAKU - SOKU - GEIKO avec son partenaire

Chaque couple affronte les deux autres en YAKU - SOKU - GEIKO parallèles.

Première rencontre : couple A (judoka A1 et A2) rencontre le couple B (judoka B1 et B2).

Les judoka effectuent un YAKU - SOKU - GEIKO de 1'30 devant trois juges arbitres.

a) Critères de jugement

- variété technique,
- précision technique et contrôle lors des projections,
- vitesse d'exécution.

Les « minimums exigibles » de la Progression Française d'Enseignement serviront de base pour les contenus attendus par les juges.

b) Notation

– Chaque juge peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.

– **La décision se prend à la majorité des juges :**

10-10-10	}	10	10-15-15	}	15	10-20-20	}	20
10-10-15			10-15-20			15-20-20		
10-10-20			15-15-15			20-20-20		
15-15-20								

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU - SOKU - GEIKO de 1'30 chacun et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU – SOKU – GEIKO

Les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout-sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition. Il n'est pas demandé de changer après chaque technique les rôles de tori et de uke.

2) Deuxième épreuve

« Expression efficacité » - Randori éducatif

La deuxième épreuve a lieu avec le même jury, immédiatement après la première (échauffement et libération de la « tension »). Chaque judoka effectue un randori éducatif contre son homologue (n° des deux autres couples).

Ordre : A1/B3 – A2/C6 – A1/C5 – B4/C6 – B3/C5 – A2/B4.

Les randoris se déroulent sur 1'30 ou s'arrêtent lorsqu'un des combattants arrive à la valeur de 2 ippon (20 points = maximum marquable).

Chaque combattant (gagnant ou perdant) additionne tous les avantages qu'il a marqués.

Exemple : 1 koka + 2 yuko = 3 + 10 = 13 points

1 koka + 2 waza-ari = 3 + 14 = 17 points

Cette formule garde le décompte de points « adulte » mais :

- pas de suite au sol après ippon marqué debout,
- 2 waza-ari = 14 points,
- ne-waza : immobilisation

Ñ 20 secondes = ippon

Ñ entre 15 et 19 secondes = waza-ari

Ñ entre 10 et 14 secondes = yuko

Ñ entre 5 et 9 secondes = koka

Chaque judoka effectue donc deux randori éducatifs de 1'30 chacun et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Arbitrage et direction du randori éducatif

Ce rôle de première importance devra être tenu par une personne spécialement formée à cet effet. Elle devra veiller au respect de l'esprit du randori (attitude offensive des deux protagonistes, corps droits, déplacement permanent du couple, contrôle de uke lors des projections).

a) Saisies

Les saisies des 2 participants (1 main au revers l'autre à la manche) seront installées avant le signal « Hajimé » de l'arbitre. Saisie autour du cou interdite, main au plus haut au niveau de la clavicule (revers tenu). Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense.

b) Formes techniques

Interdiction des sutémi et makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol.
Interdiction des clés de bras et des étranglements

c) Pénalités

Pas de pénalité
Matte ou sono-mama et explication de l'arbitre.

d) Intervention de l'arbitre :

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récidive). Le vainqueur n'est pas désigné à la fin du combat.

Organisation

Les organisateurs pourront vérifier le poids des participants lors de l'inscription.
Les fiches d'inscription des couples sont classées des plus légères aux plus lourdes.
Les poules de 6 sont constituées à partir de ce classement (groupes morphologiques avec le plus faible écart de poids possible).

Difficultés qui peuvent se présenter :

Si un judoka se présente seul on peut :
– soit l'associer avec un autre judoka dans le même cas (mais de poids sensiblement équivalent).
– soit l'associer à un judoka ayant déjà effectué l'épreuve, au moins pour l'épreuve « expression technique ».

Lorsque le nombre de judoka n'est pas multiple de 6 :

A - X poules de 6 + 1 judoka. – Placer ce judoka avec un partenaire de son club (ou non) et constituer une poule de 8.

B - X poules de 6 + 2 judoka – Constituer une poule de 8.

C - X poules de 6 + 3 judoka – Cf. cas A et constituer deux poules de 8.

D - X poules de 6 + 4 judoka – Constituer deux poules de 8.

E - X poules de 6 + 5 judoka – Placer ce judoka avec un partenaire de son club (ou non) et constituer la poule de 6.

Dans le cas exceptionnel où un judoka ferait 2 poules (c'est-à-dire 4 randoris techniques + 4 randoris compétition) seule sa meilleure poule compte pour les résultats.

Nota : les résultats sont reportés sur les PASSEPORTS SPORTIFS des participants.

Récompenses

Après avoir totalisé les 2 meilleurs résultats de chaque participant, 3 catégories sont constituées :

(1) Les premiers 30% sont classés dans une première catégorie,

(2) les 40% suivants dans une seconde,

(3) les 30% restants dans une troisième.

La nature des récompenses est arrêtée par les organisateurs.

Les récompenses sous forme d'écusson à apposer sur son judogi seront fournies la première année par la F.F.J.D.A.

D - COMMENTAIRES - TORA-NO-KO TAI-KAI

Cette formule présente plusieurs avantages :

- chaque participant est sûr d'effectuer au moins 2 yaku soku geiko et 2 randori (environ 6 minutes) sans possibilité d'être éliminé.
- le système est facile à comprendre et tout le monde est récompensé.
- personne ne revient avec un résultat objectivement nul (20 points au moins par réunion).
- l'association de 2 élèves pour présenter un travail libre en commun est très éducative pour les enfants de cette catégorie d'âge.
- les yaku soku geiko effectués en premier avec un partenaire connu et sécurisant permettent un échauffement physique efficace et une décontraction psychique salutaire avant les randoris effectués avec un partenaire non connu.
- totaliser des points en vue d'atteindre un niveau, incite à revenir et à mieux travailler au club (valorisation des apprentissages techniques et de la progression d'enseignement).
- les récompenses par « classe » évitent « la championnate » nuisible au développement équilibré de la personnalité des enfants.
- sa poule terminée, chaque participant peut faire reporter ses points sur son passeport et rentrer chez lui.

TORA-NO-KO TAI-KAI

Tournoi des Petits Tigres Réservé aux Poussins et Poussines

Club :

Nom du responsable :

Fiche d'inscription

	Nom	Prénom	Grade	Poids
1				
2				

Inscrire sur la première ligne le nom du participant le plus efficace en Randori.

	Nom	Prénom	Grade	Poids
1				
2				

Inscrire sur la première ligne le nom du participant le plus efficace en Randori.

	Nom	Prénom	Grade	Poids
1				
2				

Inscrire sur la première ligne le nom du participant le plus efficace en Randori.

	Nom	Prénom	Grade	Poids
1				
2				

Inscrire sur la première ligne le nom du participant le plus efficace en Randori.

	Nom	Prénom	Grade	Poids
1				
2				

Inscrire sur la première ligne le nom du participant le plus efficace en Randori.